



COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale ordinaire du GESMA s'est tenue le
Vendredi 15 novembre 2019 à 19h30
en l'ancienne Auberge de Jeunesse de Bourginnes (Angoulême).

L'AG est présidée par Jean-Christophe Dubois, en présence des membres du Comité Directeur. Absente pour raisons familiales et excusée, Mme Dominique LACHGAR.

57 membres convoqués sont **présents** et **12 pouvoirs** ont été donnés, soit **69 votants**.

☐ Ordre du jour:

→ Approbation du compte-rendu de l'AG du 16 novembre 2018.

Approuvé à l'unanimité

→ Rapport moral du Président.

→ **Approuvé à l'unanimité**

→ Rapport moral du Secrétaire

→ **Approuvé à l'unanimité**

→ Rapport des Commissions :

Le rapport de la commission loisir n'a pas été remis suite à l'absence de sa responsable ; empêchée pour raisons familiales sérieuses.

Les autres rapports sont approuvés à l'unanimité

→ Rapport moral du Trésorier.

→ **Approuvé à l'unanimité**

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix



- Rapport des vérificateurs aux comptes :
Mrs MOREAU et LOUCHART, absents physiquement, mais qui avaient transmis leurs conclusions, approuvent la comptabilité du GESMA et proposent à l'AG de donner quitus :

Validé à l'unanimité

- Parole aux invités : pas d'invité externe cette année.
- Présentation des postulants à l'élection du Comité Directeur, vote .
2 membres démissionnaires : M. Michel BOURDEAU et Thierry MULLER.

Le Président après les avoir chaleureusement remerciés pour leur action au club et au CODIR, présente 2 postulants à leur remplacement : Mme Isabelle QUANTIN et M. Richard TALLET :

Validé à l'unanimité

- Vote des résolutions.
- Validé à l'unanimité**
- Vote du Budget prévisionnel.
- Validé à l'unanimité**
- Nomination des vérificateurs aux comptes.
Monsieur Patrick LOUCHART ne souhaite pas renouveler sa mission pour la nouvelle saison ; M. Joel MOREAU accepte le poste :

Validé à l'unanimité

- Informations diverses :
- Parole à l'assemblée.
- Aucune remarque particulière n'est faite.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 novembre 2019 est close à 21h27.

□ □ Un pot d'amitié a clôturé cette soirée.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix